

# Andilly

Les Marais

Le bulletin  
# 15

HIVER 2017

/p. 8

[ **le dossier** ]

## La Communauté de Communes Aunis Atlantique

/ p. 4

/ p. 6

/ p. 16

/ p. 18

/ p. 19

[ **Actu** ] [ **Municipalité** ] [ **Asso** ] [ **Agenda** ] [ **Infos** ]  
en action



Andilly  
Les Marais



## Borne interactive

Depuis Novembre 2015, une borne interactive est disponible au public à l'accueil de la Mairie.

Elle permet d'avoir un accès gratuit à l'ensemble des sites internet du service public (CAF, Pôle Emploi,

Sécurité Sociale ...) ainsi que vers les informations touristiques.

Vous pourrez également réaliser et imprimer des curriculums vitae (CV).



## Et si on s'aidait entre générations ?



Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place le **Voisinage Solidaire**.

L'objectif est de renforcer la proximité de solidarité pour permettre l'accompagnement par un **covoiturage pour les séniors et les personnes en difficultés**, pour faire leurs courses hebdomadaires.

**Vous souhaitez que l'on vous aide  
vous souhaitez rendre service**

Pour participer à cette action, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie ou par mail : [ccas@andillylesmarais.fr](mailto:ccas@andillylesmarais.fr)



**AIDER 17**  
Fabricant de temps libre

**Avec AIDER 17, j'allie gourmandise et équilibre alimentaire. Faites-vous livrer vos repas à domicile**

Fort de son expérience de 25 ans, **Aider 17** vous propose des repas réalisés par des cuisiniers, dans des cuisines centrales garantissant les normes de sécurité et d'hygiène exigées.

Les repas sont cuisinés à partir de produits locaux, de qualité et de saison.

Nos menus variés, élaborés par des diététiciennes peuvent être adaptés aux personnes ayant un régime alimentaire ou l'obligation d'une texture modifiée (mixée,...).

### Plusieurs formules

- Le « menu du marché » : un menu du marché composé de 6 plats vous est proposé. Si un plat du menu ne vous convient pas, vous pourrez le remplacer par un plat équivalent présent sur « la carte du marché ». Le menu du marché se décline également :
- Selon votre régime alimentaire avec toujours la possibilité de choisir les plats que vous préférez :
- En Formule 4 plats avec un hors d'œuvre, une viande, des légumes et un dessert : c'est l'équivalent du menu « malin » proposé jusqu'alors.
- Le « menu du soir » : Menu composé de 4 plats

### Les petits +

Un gâteau d'anniversaire, un ballotin de chocolat pour Noël et Pâques, une rose à la fête des mères...

L'équipe des livreuses vous dépose, à votre domicile, vos repas commandés prêts à être réchauffés.

Elles font preuve de bienveillance et de soutien auprès de la personne âgée trop souvent isolée.

Notre service administratif vous accueille au :  
05 46 97 51 31.



# Sommaire

2 [ CCAS ]

4 à 7 [ Actus ]

Skate park

ASVP

CMJ

6 et 12 [ Municipalité ]

Espace socio-culturel

Rentrée 2018

La ludothèque C.L.E.S. des champs

Journée citoyenne

Etude pluviiale

Edition Evidence

Parc éolien

Ralentisseurs

8 à 11 [ le dossier ]

La CdC Aunis Atlantique

16 et 17 [ Assos ]

18 [ Vivre à Andilly ]

19 [ Flash Infos ]

20 [ Infos pratiques ]



Le bulletin #15 | Hiver 2017

Mairie d'Andilly 30, rue de la Paix  
17230 Andilly-Les-Marais  
Tél. 05 46 01 40 17 • Fax 05 46 68 13 28  
accueil@andillylesmarais.fr  
[www.andillylesmarais.fr](http://www.andillylesmarais.fr)  
www.facebook.com/mairieandilly

📱 Téléchargez dans l'App Store

📱 Google play Andilly

Directeur de la publication : Sylvain FAGOT, Maire

Rédaction : Alain BELLOUARD  
alain.bellouard@andillylesmarais.fr

Photos : Mairie, Club Photo-vidéo

Création et mise en page : Sonia AHEHEHINNOU  
SOADDICT - sonia@soaddict.com

Impression : IMPRIMERIE ROCHELAISE  
sur papier certifié PEFC 100% 10-31-1240



Dépôt légal n° 1171 • Tirage 1 200 exemplaires



## Edito

Madame, Monsieur,

Le 19 septembre dernier la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale (CDAC) a donné un avis favorable à l'ouverture d'un magasin Intermarché de 2500m<sup>2</sup> sur la zone de Bel Air à Andilly, en lieu et place de l'ancienne usine Dufour. Malheureusement, le 26 octobre, l'enseigne Super U de Marans a déposé un recours contre la décision de la CDAC.

Je regrette profondément cette décision qui pénalise notre commune et ses habitants. J'espère que ce recours sera débouté pour que l'on puisse enfin développer notre territoire dans l'intérêt de nos concitoyens et ceux de nos voisins de Longèves, de Saint Ouen d'Aunis et de Villedoux. Il est dommage de constater, une nouvelle fois, que l'intérêt particulier et mercantile l'emporte sur le bien commun.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'issue de ce projet sur lequel je travaille depuis plus de deux ans et qui me tient énormément à cœur.

Dans le dossier de ce numéro, nous vous proposons de revenir sur le rôle et les missions de la Communauté de Communes Aunis-Atlantique (CDC) qui administre notre territoire. De nombreuses compétences se sont transférées des communes vers les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), un transfert qui engage les élus sur un travail communautaire et une vision plus élargie de la politique locale.

La commune ne doit plus se penser dans le microcosme de son territoire mais s'inventer dans une chaîne de coopération. C'est sans doute le maillon le plus compliqué à assembler, mais il est indispensable au développement de notre CDC et de nos communes. Souhaitons que tous les élus s'engagent avec sérénité dans cette démarche constructive.

C'est avec l'objectif de participer positivement à la transition énergétique que le conseil municipal a voté à l'unanimité l'implantation d'un parc éolien à Andilly. C'est un projet qui s'inscrit dans l'évolution des énergies renouvelables, la diversification des ressources naturelles et la valorisation des potentiels de notre territoire. Cette implantation permettra également de créer des retombées socio-économiques. Elles seront multiples au niveau local à travers des recettes fiscales et des versements de loyers. Concrètement, ces retombées économiques seront réinjectées sur la commune pour le bien-vivre des habitants.

Initialement prévue le 2 décembre, l'inauguration de l'Espace Socio-culturel a été décalée au samedi 17 mars 2018, suite aux retards importants de certaines entreprises. Néanmoins, vous pouvez découvrir dès à présent la beauté de ce bâtiment et de ses agencements extérieurs, en vous promenant aux abords de ce site qui valorise et met en lumière notre église d'Andilly les Marais et notre cœur de bourg.

C'est un magnifique projet qui se termine en cette fin d'année, un projet enthousiasmant, un projet qui construit un peu plus l'avenir de notre commune.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce projet, comme sur tant d'autres, lors des vœux de l'équipe municipale qui se tiendront le samedi 13 janvier 2018 à 19h30 à la salle La Passerelle. Vous êtes toutes et tous cordialement invités à partager ce moment convivial et citoyen.

Avant d'avoir le plaisir de vous y retrouver, je vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,  
Sylvain Fagot

## [ Actu ]

# Skate park

Il faut saisir les opportunités quand elles se présentent...



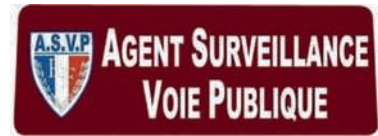
C'est ce que la municipalité a fait en achetant, pour la somme de 4500€, trois nouveaux modules de skate park d'occasion. En effet, la commune du Château d'Olonne en Vendée, après avoir réalisé un nouveau site dédié aux rollers, skates et trottinettes, nous a cédé 3 grandes structures de skate (1 half pipe et 2 plans inclinés).

Une plateforme de 225m<sup>2</sup> en enrobé va être ainsi réalisée sur Sérigny pour accueillir les deux petits modules alors que le plus grand complètera le site de la plaine de jeux.

Nous tenons à rassurer les joueurs de pétanque, une nouvelle piste sera réalisée à proximité de l'ancien plateau...

## [ Actu ]

## ASVP, Agent de Sécurité de la Voie Publique



Nous avons reçu plus de soixante candidatures pour remplir les fonctions d'Agent de Sécurité de la Voie Publique (ASVP) sur notre commune.

Le comité de recrutement, constitué de Monsieur de Maire et de ses adjoint(e)s, après lecture et classement des dossiers, a retenu en entretien sept postulants. Ce poste est constitué de deux volets distincts, l'un lié aux missions

strictes d'ASVP et l'autre à la gestion des salles communales, du parc informatique et de diverses tâches administratives.

C'est Monsieur Christophe Peyramaure qui a été recruté pour le poste d'ASVP.

Assermenté par le tribunal d'instance, recevant par délégation les pouvoirs de police du Maire, cet agent aura à régler le stationnement, les nuisances de tous ordres, contrôler l'urbanisme ou encore l'utilisation du domaine public.



## Conseil Municipal des Jeunes

Pour la quatrième année, le Conseil Municipal des Jeunes a renouvelé ses membres. 10 jeunes se sont portés volontaires.

Après avoir participé à la commémoration du 11 novembre,

ils se sont réunis pour leur première réunion. Des idées et aménagements pour l'amélioration du cadre vie au sein de leur commune ont commencé à émaner.

Félicitations à nos jeunes concitoyens pour leur volonté de s'investir au service de la commune et en particulier des attentes des jeunes.

Vous pouvez les suivre sur leur page  CMJ-Andilly

- |                     |                  |
|---------------------|------------------|
| - Mattéo ANDRE      | - Matisse DEROCQ |
| - Louis BEILVERT    | - Clément GELE   |
| - Valentin BERTHOME | - Clément GODET  |
| - Dylan DE BARROS   | - Killian RAT    |
| - Maëva DEROCQ      | - Emilie SICARD  |



## [ Municipalité en action ]



### Espace **socio-culturel**

**Après 18 mois de travaux, le chantier de construction de la nouvelle bibliothèque et de la maison des jeunes arrive à son terme.**

Il y a des chantiers qui s'avèrent être plus compliqués que d'autres. Celui de l'espace socio-culturel l'aura été du début jusqu'à la fin. Non pas que la rénovation de ce bâtiment soit d'une grande complexité, mais le sérieux de certaines entreprises aura mis à mal les nerfs et la patience de M. le Maire et de M. Beneteau (Adjoint aux bâtiments). Pour preuve, l'entreprise de plâtrerie a été remerciée par M. Fagot avant la fin des travaux de son lot. Quarante jours de retard et des malfaçons récurrentes auront suffi à congédier le soi-disant professionnel.

Heureusement que toutes les entreprises ayant travaillé sur ce projet n'ont pas eu la même attitude et la même légèreté. Ces désagréments ont ainsi obligé l'équipe municipale à annuler l'inauguration prévue le 2 décembre.

L'association le Livre Nomade, qui administre notre bibliothèque communale, pourra avoir plus de latitude pour aménager l'ensemble de ses ouvrages dans les nouveaux locaux. De la même manière, la maison des jeunes pourra être aménagée avant l'inauguration.

Ce bâtiment communal a surtout permis de créer, par la qualité des aménagements périphériques, un nouvel espace de vie qui valorise l'église d'Andilly. Une attention particulière a été portée sur le choix du mobilier urbain et sur les éclairages extérieurs. Pensé comme un lieu d'échanges et de rencontres, ce site va créer une dynamique au cœur de notre centre bourg. Il est la première pierre des futurs aménagements urbains de notre commune. Le temps d'une balade en famille, venez découvrir cet espace socio-culturel qui participe à construire l'avenir de notre commune.



## [ Municipalité en action ]



**Venez nombreux découvrir ce nouvel espace socio-culturel lors de l'inauguration officielle qui aura lieu le samedi 17 mars 2018 à 11h.**



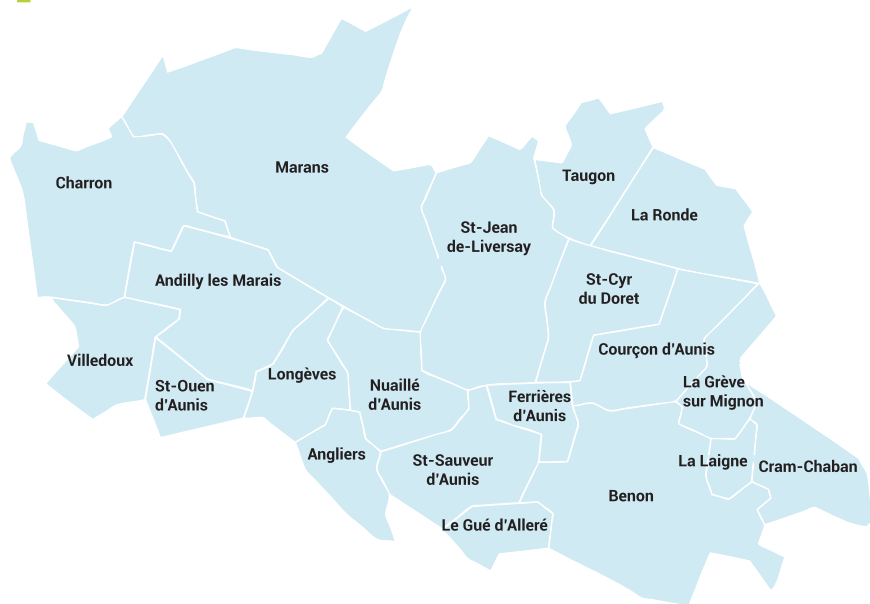
## [ le dossier ]

# La Communauté de Communes Aunis Atlantique

La Communauté de Communes Aunis Atlantique regroupe 20 communes au sein d'un espace de solidarité. Les décisions sont votées par délibération au sein du conseil communautaire où les 20 communes sont représentées en fonction du nombre de leurs habitants.

Les élus d'Andilly qui siègent au conseil communautaire sont Sylvain Fagot, Karine Dupraz et Maurice Debègue.

La CdC exerce des compétences propres (aménagement de l'espace communautaire et développement économique par exemple) en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. C'est également un espace privilégié de coopération et de mutualisation entre les communes membres.



## LA CDC AUNIS ATLANTIQUE EN CHIFFRES :

**29 378**  
habitants

**20**  
communes

**90**  
agents

**40**  
élus communautaires

## FOCUS SUR QUELQUES DOMAINES D'INTERVENTION DE LA CDC

### Petite enfance



La CdC gère 4 crèches multi-accueils et 2 Relais d'Assistants Maternels (RAM). Le point information du service est un guichet unique pour accompagner les parents dans la recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins.

Les crèches multi-accueils sont situées à Andilly, Ferrières, Marans et St Jean de Liversay pour une capacité totale de 73 places.

La Maison de l'enfance à Andilly, regroupe l'antenne Ouest du RAM et une crèche proposant de l'accueil occasionnel et régulier avec une capacité de 20 places.

> **Contacter le Point Information du service Petite enfance :**

**Tél. 05 46 67 73 56**



## [ le dossier ]

### Jeunesse et sports

La CdC conduit une politique sportive à destination des jeunes. Elle se traduit par l'organisation, pour les 9-16 ans de stages et séjours sportifs pendant les vacances, l'intervention d'éducateurs sportifs pendant les temps scolaires ou périscolaires ou encore par la construction et la gestion d'équipements sportifs comme les gymnases de Marans et de Courçon ou la base de voile de Marans.

### Pass'Sports Vacances

Du 11 au 16 février, les enfants âgés entre 11 et 16 ans peuvent participer à un séjour ski à Saint Lary Soulant. Des stages sont également proposés pour les vacances de printemps et d'été.

Dans les écoles de Sérigny et d'Andilly, un animateur sportif de la CdC anime 8 séances de sports collectifs ou innovants pendant les TAP et 8 séances de sports collectifs pendant le temps scolaire auprès de toutes les classes de CM1 et CM2. La CdC propose également aux élèves de CM2, 4 journées d'apprentissage de la voile scolaire. Les enfants sont conduits en bus à la base de voile de Marans, équipement géré par la CdC.



### Développement économique du territoire

Un schéma de développement économique a été validé au début de l'année 2017, il constitue un ambitieux plan d'actions pour le développement du territoire dans les 10 prochaines années.

*Exemple d'action concrète issue du schéma de développement :* l'ouverture en 2018 d'un magasin de vente directe de produits fermiers dans la zone de l'Aunis, sur la commune de Saint Sauveur d'Aunis.

La communauté de communes prend à sa charge la construction du bâtiment qui accueillera le magasin géré par des jeunes agriculteurs regroupés en association.



## [ le dossier ]

**Les missions****du service**

- Aménage et gère les zones d'activités économiques

La zone de Bel Air à Andilly est gérée par la CdC

- Assure la promotion économique du territoire
- Élabore la planification foncière des zones
- Assure la mise en réseau des acteurs économiques
- Commercialise les terrains en zone d'activités et l'immobilier d'entreprises de la Communauté de Communes
- Accompagne les entreprises pour leur implantation sur le territoire
- Accompagne les entreprises dans leur projet de création / reprise

**Urbanisme et aménagement**

En matière d'urbanisme, la CdC effectue toutes les demandes d'urbanisme des communes membres (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire...) grâce à ses deux agents instructeurs. La mairie des communes reste l'interlocuteur privilégié des habitants concernant ces demandes.

Construire le territoire de demain, c'est se projeter sur une nouvelle construction territoriale. La CdC élabore actuellement son Plan d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUIH). A terme, il viendra se substituer aux documents d'urbanisme des communes pour une démarche globale sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

**Service Environnement**

La CdC s'engage également dans la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie. La gestion des déchets ménagers confiée à Cyclad traduit une politique volontaire de réduction des déchets et de recyclage au quotidien. La collecte incitative a permis depuis janvier 2016 de réduire de 20% les ordures ménagères et d'augmenter de 35% les déchets recyclés.

Pour la première année, la CdC propose aux habitants de relever le Défi Familles à Energie Positive. L'objectif : réduire ses consommations d'énergie et de déchets grâce à des éco gestes.

Pour vous accompagner, des kits pédagogiques, un coaching personnalisé et un programme d'animations sont proposés tout au long de l'hiver.

Plus d'infos :

**[www.famille-a-energie-positive.fr](http://www.famille-a-energie-positive.fr)**

## [ le dossier ]

### Service culture : des spectacles

La CdC s'attache également à développer une politique culturelle ambitieuse et résolument tournée vers les habitants.

Elle soutient notamment financièrement le réseau des bibliothèques et les écoles de musique et elle élabore une programmation culturelle composée de spectacles professionnels avec 5 temps forts :

Spectacles à destination des jeunes publics, organisation du Sites en Scène chaque année

depuis 2015 sur le site de la briqueterie ou encore les visites insolites permettant aux habitants de découvrir de façon originale et humoristique les communes d'Aunis Atlantique.

Dernier événement de la programmation culturelle 2017 : l'Orchestre de Chambre Nouvelle Aquitaine propose un concert exceptionnel le vendredi 15 décembre à 20h à l'église de St Jean de Liversay.



### Soutien aux associations

La CdC soutient les associations du territoire par plusieurs actions :

- Organisation du Forum des associations en septembre
- Prêt des gymnases, de minibus...
- Soutien financier via l'attribution de subventions. En 2016, la CdC a attribué 802 649€ sous forme de subventions aux associations du territoire.

### Les supports de la CdC

Pour plus d'informations sur les compétences et les actualités de la CdC :

- Consulter le site **[www.aunisatlantique.fr](http://www.aunisatlantique.fr)**
- Abonnez-vous à la Lettre d'information depuis la page d'accueil du site
- Suivez la CdC sur : **[fb.me/CDC.AUNIS.ATLANTIQUE/](https://www.facebook.com/CDC.AUNIS.ATLANTIQUE/)**

## [ Municipalité en action ]



### Rentrée 2018

#### Le contexte

Depuis Juin 2017, le gouvernement a laissé aux communes le libre choix de l'organisation du temps scolaire. La commune d'Andilly Les Marais n'a pas souhaité prendre de décision précipitée et s'est donnée l'année scolaire 2017-2018 pour réfléchir aux rythmes scolaires (semaine de 4 jours, de 4,5 jours) et au maintien ou non des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). La commune a organisé des concertations entre les différentes parties afin de connaître leurs opinions. La commune de Longèves a été aussi consultée car les enfants sont scolarisés en maternelle, elle s'est prononcée pour le retour de la semaine à 4 jours.

#### Les réponses des familles

**241** questionnaires distribués aux familles dans les trois écoles.

**188** questionnaires retournés.

**118** réponses en faveur du retour à la **semaine de 4 jours**.

**48** réponses sont en faveur du maintien de la **semaine de 4,5 jours avec TAP**

**22** réponses en faveur de la **semaine de 4,5 jours avec des horaires lissés**.

#### Des enseignantes concertées

Le jeudi 19 octobre, la municipalité a organisé une réunion avec les enseignantes, le service Enfance de la commune et la commune de Longèves afin d'arrêter une position en vue des conseils d'école. Les rencontres ont montré qu'elles étaient divisées entre elles, chacune voyant des avantages et des inconvénients à la formule qui sera choisie, elles regrettaient que le rythme de l'enfant ne soit pas suffisamment pris en compte.

#### La proposition retenue

La proposition retenue fut le retour à la semaine de 4 jours, la suppression des TAP et l'ouverture de l'ACM le mercredi de 7h30 à 18h30.

Les conseils d'école se sont déroulés début novembre et ils ont exprimé leur opinion. Les résultats des votes sont les suivants :

- **Ecole Maternelle** : une majorité s'est prononcée pour le maintien de la semaine à 4, 5 jours, sachant que la municipalité n'organisera pas de TAP.
- **Ecole Andilly Bourg** : retour à la semaine de 4 jours.
- **Ecole Andilly-Sérigny** : retour à la semaine de 4 jours.

Deux écoles sur trois se sont prononcées en faveur de la semaine de 4 jours. D'après le décret ministériel, l'Inspection Académique peut appliquer la règle de la semaine des 4 jours à l'ensemble des écoles de la commune. Nous attendons la réponse et nous vous informerons de l'évolution du dossier dans le prochain

## [ Municipalité en action ]

bulletin.

### Rentrée 2018 à Sérigny

L'évolution des effectifs de l'école de Sérigny à partir de la rentrée 2018, fait apparaître un groupe de CP à 4 élèves ce qui est en dessous des recommandations de l'Education Nationale et oblige à une réflexion d'autant plus que l'école d'Andilly bourg doit connaître une augmentation de ses effectifs.

Après échanges, le maintien du système actuel est retenu. Néanmoins, afin de consolider les effectifs de Sérigny, il sera demandé à tous les nouveaux arrivants ayant des enfants en âge d'être scolarisés d'aller sur



l'école de Sérigny.

### Balade à la ferme

Vendredi 24 octobre, les enfants du Centre de Loisirs ont eu la chance de se rendre au Parc des Expositions de La Rochelle. Ils ont pu découvrir à travers une ferme reconstituée ainsi que des activités ludiques et



## La ludothèque C.L.E.S. des Champs

Prenez le temps de venir vous détendre et jouer dans la joie et la bonne humeur ou venir emprunter des jeux pour jouer à la maison !

### Nous vous accueillons :

- Mardi - Jeudi - Vendredi 9h à 12h et 16h30 à 18h30
- Mercredi 9h à 12h et 14h à 18h30
- Samedi 14h30 à 18h30.

Nous proposons régulièrement des **animations sur place** pour tous les âges, une **soirée mensuelle pour les adultes** exclusivement ; une **soirée ados** à chaque veille de vacances scolaires et des **itinérances** pendant les vacances scolaires sur les autres communes (en conséquence, la ludothèque est fermée durant les petites vacances scolaires à La Laigne).

### Les animations sur place

(adhésion, sur inscription pour une bonne organisation)

Le 19 janvier de 20h à 23h : soirée adulte « Tarot et belote »

Du 23 au 27 janvier : « semaine jeux de construction »

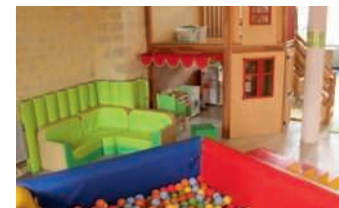
Mur en brique pour les - 6 ans

Réalisation de modèles pour les 6/10 ans

Défi KAPLA pour les ados et adultes

Le 9 mars de 20h à 23h : soirée adulte

Du 13 au 16 mars : « semaine jeux d'adresse »



### Les Itinérances de la Toussaint

(tout public, gratuit)

#### Vacances d'Hiver

Mardi 13 et mercredi 14 février - ANDILLY, La Passerelle

Jeudi 15 et vendredi 16 février - BENON, salle des fêtes

Mardi 20 et mercredi 21 février - FERRIERES, salle des fêtes

Jeudi 22 et vendredi 23 février - LONGEVES, l'Envol

#### Vacances de Pâques

Mardi 10 et mercredi 11 avril - COURCON, salle socio-culturelle

Jeudi 12 et vendredi 13 avril à ST JEAN DE LIVERSAY - salle des fêtes

Mardi 17 et mercredi 18 avril à LA RONDE - salle des fêtes

Jeudi 19 et vendredi 20 avril à TAUGON - salle des fêtes



### Pour en savoir plus :

(adhésion, horaires, inscription, salle itinérance, etc...)

Contactez Lucile ou Cheyenne au 05 46 01 70 85

ou [cles.des.champs@wanadoo.fr](mailto:cles.des.champs@wanadoo.fr)

## [ Municipalité en action ]

### Journée citoyenne

Un grand merci à la quarantaine de citoyens qui ont donné un peu de leur temps samedi 14 octobre dans le cadre de la journée citoyenne. Certains ont continué à débroussailler le chemin longeant la voie ferrée, d'autres ont nettoyé, peint, désherbé... sur la plaine de jeux. Un repas partagé a été pris à la salle des fêtes de Sérigny pour clore ce moment citoyen et convivial.

Rendez-vous est pris pour la prochaine journée citoyenne :

**SAMEDI**  
**26 mai 2018**



## Étude pluviale, eaux usées communales



La configuration du schéma du réseau pluvial comme du circuit des eaux usées sur la commune n'est, à ce jour, pas connu dans sa totalité. Relevant pour certaines parties du village d'informations détenues par nos anciens, mémoire de la commune, d'autres géo localisées puisque très récentes, les réseaux doivent être plus répertoriés et localisés.

Aussi, la commune a sollicité l'UNIMA, Union des Marais de Charente-Maritime, pour réaliser une étude complète des deux réseaux sur l'ensemble du village.

Pour un coût de 29 600€, subventionné à 60% par l'agence de l'eau LOIRE BRETAGNE et 20% par le conseil départemental, soit 5920€ restant à charge pour la commune, nous disposerons bientôt d'un schéma global du réseau pluvial comme celui des eaux usées.

COÛT TOTAL :

**29 600€**

SUBVENTIONS :

**20%** par le **CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**60%** par l'agence de l'eau **LOIRE BRETAGNE**



## Bienvenue à Evidence Edition

Evidence Editions est une maison d'édition à compte d'éditeur basée à Andilly les marais. Plusieurs collections sont proposées afin de permettre à chacun de trouver le livre qui lui correspond : romans jeunesse, adulte, témoignages, policier, romance, fantasy, fantastique...

Nos livres sont disponibles sous différents formats : numérique, papier, audio. Adaptés aux malvoyants, non-voyants et dyslexiques.



[www.evidence-boutique.com](http://www.evidence-boutique.com)

[www.evidence-editions.com](http://www.evidence-editions.com)

## [ Municipalité en action ]

### Parc éolien



énergies propres sur notre territoire. Les élus ont visité le chantier éolien de Longèves et ont eu une réunion d'information. La commune d'Andilly-les-Marais dispose elle aussi d'un potentiel éolien (un parc de 5 éoliennes). C'est pourquoi les membres du conseil municipal ont délibéré le lundi 27 octobre sur la question d'implantation d'un parc éolien en bordure de la Route Départementale 137. A l'unanimité, ils ont autorisé le maire à effectuer des démarches pour consulter des opérateurs en énergie éolienne en vue de la réalisation de ce projet. A ce titre, un comité de réflexion de trois élus a été nommé par M. Le Maire. Ce comité devra rédiger un cahier des charges présentant les attentes de la commune. Toutes les

Depuis quelques mois, le territoire Aunis Atlantique voit des éoliennes se dresser dans son paysage. Dans un contexte de transition énergétique, cette nouvelle source d'énergie répond à la nécessité de produire des

pistes seront étudiées, notamment une démarche écocitoyenne qui vise à associer les habitants du territoire dans ce projet, y compris sous la forme d'un financement participatif.

### Ralentisseurs

La commune vient d'installer deux ralentisseurs à l'entrée de Sérigny (rue de Bel Air) afin de réduire la vitesse des automobilistes irresponsables.

Bien que cette rue soit limitée à 30km/h, les chauffards n'ont toujours pas compris qu'ils ne vivaient pas seuls au monde !

La collectivité a investi dans ces coussins berlinois pour faire en sorte que riverains et piétons se sentent un peu plus en sécurité.

Le coût de cet investissement s'élève à 1200€.

**COÛT DE  
L'INVESTISSEMENT**

**1 200€**



## [ ASSO ]

**ASA : Lotos géants**

L'A S Andilly organise 2 Lotos géants le **samedi 3 février** à 20h30 et le **dimanche 4 février 2018** à la salle La Passerelle d'Andilly, avec de nombreux lots de valeur à gagner. 2 consoles PS4, 2 ordinateurs portables, 2 hoverboards - Nombreux bons d'achat, électroménagers, 2 laves-linge, 2 sèche-linge, 2 gazinières, 2 laves-vaisselle, 2 téléviseurs jambons, huîtres, champagne et de nombreux autres lots surprises. Tirage pour le Bingo : bons d'achat. Bourriches. 2 € le carton. Buffet Buvette Crêpes / Salle chauffée. Ouverture des portes le samedi à 19h30 et 13h30 le dimanche. Plaques autorisées sauf plaques plastifiées.

**SAMEDI 3 FÉV 20H30 2018 DIMANCHE 04 FÉV 14H30**

**ASSOCIATION SPORTIVE ANDILLY 1978**

**ANDILLY**

**SALLE LA PASSERELLE**

**2 LOTOS GEANTS**

**ORGANISÉ PAR L'A S ANDILLY**

**2 CONSOLES PS4 - 2 HOVERBOARDS**  
**2 ORDINATEURS PORTABLES**  
**NOMBREUX BONS D'ACHAT/ELECTROMÉNAGERS**  
**2 LAVES-LINGE / 2 SÈCHES LINGE / 2 GAZINIÈRES**  
**2 LAVES VAISSELLE / 2 TV ÉCRAN PLAT**  
**JAMBONS / HUITRES / CHAMPAGNES...**  
**ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS SURPRISES**  
**TIRAGE DU BINGO : BONS D'ACHAT**

2 € le carton. Ouverture des portes à 19h30 et 13h30  
 Plaques autorisées sauf plaques plastifiées Buffet / Buvette / Salle chauffée  
 Pour tout renseignement et réservation  
 06 78 91 75 61 / 06 86 47 58 73

Facebook  
 Profil AS Andilly ou sur [www.asandilly.com](http://www.asandilly.com)

Site Officiel **A.S. Andilly**

**Pour tout renseignement et réservation**

Tel : 06 78 91 75 61 / 06 86 47 58 73  
[www.asandilly.com](http://www.asandilly.com) AS Andilly

**Les kara circassiens**

« Les kara circassiens » organisent un stage de cirque pour les enfants de 4 ans et plus **du 12 au 16 février 2018** dans la salle des fêtes, place de l'Eglise.

Jonglage, pédalo, monocycle, boule, fil d'acier, rouleau américain, etc... Une activité structurante pour les enfants ! A découvrir !

Stage ouvert à tous les enfants d'Andilly ou des communes voisines.

**Coût :** 4 ans : 28 euros ; 5 ans et plus : 30 euros

**Contact :** Yves Gagnier au 06 06 53 86 73 ou par courriel à [leskara.circassiens@gmail.com](mailto:leskara.circassiens@gmail.com)

**Amicale laïque**

Les différentes sections de l'Amicale Laïque se regroupent pour préparer l'arrivée du Père Noël : **samedi 16 décembre à 15h** à la salle des fêtes d'Andilly. Les enfants sont invités à s'y rendre pour jouer et goûter, à condition qu'ils n'oublient pas le petit coupon pour recevoir leur cadeau.

**École de musique « Accord parfait »**

Cette année l'association a tenu la buvette du 14 juillet. Nous tenons à remercier les membres d'autres associations qui sont venus bénévolement nous aider. Avec le bénéfice dégagé, nous avons pu acheter une sono et une batterie.

**Les projets de l'école**

- **Mardi 19 décembre à 19h30** aura lieu l'Assemblée Générale à la salle centrale, nous comptons sur la présence de nombreux parents.
- **Mercredi 13 décembre**, audition des élèves de formation musicale et violon d'Emmanuelle Azzopardi à la salle centrale.
- Comme l'an dernier nous préparons un concert, il sera présenté le **24 mars 2018** avec tous les élèves et leurs professeurs à La Passerelle, réservez-nous cette date !



## [ ASSO ]

**Club Loisirs & Détente Andilly-Sérigny**

**Jeudi 18 janvier 2018** à 15h, salle centrale, se tiendra notre Assemblée Générale, ouverte à tous. Vous êtes invités à venir y découvrir nos activités de 2017 et celles à venir en 2018.

Si vous avez des idées neuves, nous sommes preneurs !

**Cotisation pour 2018** : 13 €

Notre concours de belote aura lieu le samedi 3 mars 2018, salle des Fêtes, place de l'Eglise. Inscription à partir de 13h.

**Contact :**

Marie-Jo Lamont, Présidente de l'Association  
05 46 01 45 91 - 06 67 05 83 27

**Tennis Club Andillais**

Comme chaque année, le Tennis Club Andillais organise un repas dansant. Le thème retenu cette année est l'AMÉRIQUE...!

De la décoration à la musique, aux animations qui ponctueront la soirée en passant par le menu préparé, comme chaque année par notre cuisinier professionnel, tout vous conduira sur le continent américain...

Le **samedi 10 mars 2018**, venez avec toute l'équipe du tennis club passer une soirée festive, gourmande et dansante jusqu'au bout de la nuit.

**Prix** : 25€ par adulte, 10€ pour les enfants de moins de 12 ans, limité à 15 convives.

**Renseignements et inscriptions :**

06 64 99 57 24 ou 06 77 65 75 25.

**ASEPT**

L'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires organise :

- Un cycle d'Ateliers Vitalité **du jeudi 1<sup>er</sup> mars au jeudi 5 avril 2018** de 9h à 12h.
- Un cycle d'Ateliers Nutrition Santé Seniors **du jeudi 6 septembre au jeudi 15 novembre 2018** de 9h à 12h, interruption pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

**Tarif** : 20€/cycle d'ateliers

**Lieu** : Salle Centrale, rue de la Paix à Andilly

**Inscription** auprès de Christine Blanchart au 09 52 10 23 53

**Pour plus de renseignements** : Contacter Isabelle au 09 62 02 24 54 ou isa.desgranges@wanadoo.fr  
www.asept-poitoucharentes.fr - rubrique Seniors à domicile.

Le sport est source de bien-être moral et physique, aussi nous vous accueillerons pour deux séances découvertes gratuites.

**Andilly Marche Nordique**

**Tous les mercredis et samedis matins.** Rendez-vous place de l'église à 8h45 pour des sorties d'environ 10 km sur la commune et les environs en covoiturage (Marsilly, Esnandes, Longèves, Nieul...). La marche nordique est une marche dynamique avec des bâtons.

Prendre contact avec Christine 06 21 56 47 84 ou Marc Blanchart 06 10 82 31 44.

**Symphonie Créative**

C'est dans la bonne humeur et dans une ambiance familiale que s'est déroulé le marché de Noël de La Symphonie Créative, le week end du 25 et 26 novembre.

Cette section de l'Amicale Laïque, qui anime des ateliers créatifs tout au long de l'année, organise depuis 3 ans un marché des artisans créateurs, avec des animations et restauration.



Le tout dans un esprit d'entraide associative grâce à l'amicale laïque, les zozos d'Aunis, le livre nomade, le théâtre, Ima'djinn, Bricomécadélire et le soutien de la municipalité. L'affluence dans La Passerelle et les retours positifs encouragent les trois animatrices Natacha, Annabelle et Emeline, à toujours améliorer cet événement. C'est pourquoi de nouvelles idées sont déjà dans les tuyaux ! Alors, rendez-vous à l'année prochaine !

**Pour suivre leur actualité ou s'inscrire aux ateliers** : lasymphoniecreeative@gmail.com ou [f](#) lasymphoniecreeative

## [ Vivre à Andilly ]



## Les rendez-vous d'Andilly-Les-marais

<p>Samedi <b>16 décembre</b> 2017</p>	<p>* Goûter de Noël organisé par l'Amicale laïque à la salle des fêtes d'ANDILLY, à 15h. * Repas « Réveillons l'hiver » organisé par le centre socio-culturel « Les Pictons » à la salle polyvalente « La Passerelle ».</p>
<p>Mardi <b>19 décembre</b> 2017</p>	<p>* Assemblée générale de l'école de musique « L'Accord parfait » à la salle centrale, à 19h30. * Assemblée générale des « Zozos d'Aunis » à la salle haute, à 21 h 15.</p>
<p>Jeudi <b>11 janvier</b> 2018</p>	<p>Vœux de la Communauté de Communes Aunis Atlantique à la salle polyvalente « La Passerelle », à 18h30.</p>
<p>Samedi <b>13 janvier</b> 2018</p>	<p><b>Vœux du Maire à la salle polyvalente « La Passerelle », à 19h30.</b></p>
<p>Dimanche <b>14 janvier</b> 2018</p>	<p>Repas des aînés à la salle « La Passerelle », à 12 h.</p>
<p>Jeudi <b>18 janvier</b> 2018</p>	<p>Assemblée générale du « Club Loisirs et Détente » à la salle centrale, à 15h.</p>
<p>Vendredi <b>19 janvier</b> 2018</p>	<p>Assemblée générale de « l'Association Cycliste d'Andilly - Sérigny » à la salle des fêtes d'Andilly, à 20h.</p>
<p>Samedi <b>3 février</b> 2018</p>	<p>* Assemblée générale du « Jardin en folie » à la salle des fêtes d'Andilly, à 17h30. * Loto organisé par l'Association Sportive d'ANDILLY » à la salle polyvalente « La Passerelle », à 20h30.</p>
<p>Lundi <b>12 février</b> au vendredi <b>16 février</b> 2018</p>	<p>Stage de cirque proposé par les « Kara circassiens » à la salle des fêtes d'Andilly (sur inscriptions).</p>

## État civil

### Naissances

- 8 septembre 2017 Ilyana FLORIAN, T.
- 22 septembre 2017 Pablo RAYER, T.
- 29 septembre 2017 Ronan MALDONADO, T.
- 5 octobre 2017 Clara COISY LANDRÉ, T.
- 10 novembre 2017 Aglaé SCHELOUCH, T.

### Mariage

- 4 novembre 2017 Bastien SCHEYDER et Héléne CHARON.

[ Infos ]

# C'est la gendarmerie qui vous le dit !

## Recensement et JDC



Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté** (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions aux examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère des Armées :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

Vous pouvez prendre contact auprès du centre du service national (CSN) de Poitiers :

**Mail** : [csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

**Téléphone** : 05 49 00 24 69

**Courrier** : Centre du Service National de Poitiers  
Quartier Aboville - BP 90647 - 86023 POITIERS CEDEX

# [ Infos pratiques ]



30, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais  
**Tél. : 05 46 01 40 17 | Fax : 05 46 68 13 28**  
accueil@andillylesmarais.fr  
secretariat@andillylesmarais.fr  
www.andillylesmarais.fr

## Bureau de Poste

24, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais  
**Tél. : 05 46 01 40 45**  
Du mardi au samedi de 8h15 à 11h15

## École maternelle d'Andilly-Les-Marais

Rue des sports 17230 Andilly Les Marais  
**Tél. : 05 46 01 44 51**

## École élémentaire d'Andilly-Les-Marais

51, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais  
**Tél. : 05 46 01 45 06**

## École élémentaire de Sérigny

Place de l'École 17230 Andilly Les Marais  
**Tél. : 05 46 01 40 30**

## Accueil Collectif de Mineurs

École élémentaire d'Andilly Les Marais  
51 rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais  
**Coordinateur culturel : 06 78 55 12 48**



## Services de santé et autres

### • PHARMACIE MARTIN

Place du Monument aux Morts  
**Tél. : 05 46 01 45 49**

### • ESPACE MÉDICAL

2 rue des Sports 17230 Andilly Les Marais  
Médecin **05 46 68 53 33**  
Infirmières **05 46 01 40 01**  
Kinésithérapeutes **05 46 01 47 47**  
Dentiste **05 46 67 70 70**

### • AIDE À DOMICILE

ADMR **05 46 01 95 29**

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-18h  
Mardi et Mercredi : 14h - 18h

## PERMANENCES

Les adjoints vous reçoivent les samedis de 10h à 12h

## Bibliothèque

**Tél. : 05 46 66 72 43**

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 16h30 à 18h30  
Mercredi de 15h30 à 17h30  
Samedi de 10h à 12h

## Ordures ménagères et déchets

Les **emballages recyclables** sont collectés, **toutes les semaines, le mardi à partir de 6h**

Les **déchets ménagers non recyclables** sont collectés, **tous les 15 jours, le lundi à partir de 6h**

Les **papiers** comme le **verre** doivent être déposés dans les points recyclage mis à disposition dans votre commune.

Le ramassage des déchets est effectué par CYCLAD situé à SURGERES.

Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter au **05 46 07 16 66** ou sur leur site **www.vals-aunis.com**.

## Gendarmeries à proximité d'Andilly

### • BRIGADE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DE MARANS

31 Avenue de la Gare 17230 Marans  
**Tél. : 05 46 01 10 27 | Fax : 05 46 01 18 22**  
cob.marans@gendarmerie.interieur.gouv.fr

### • BRIGADE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DE NUAILLÉ-D'AUNIS

84 Grande Rue 17540 Nuaillé-d'Aunis  
**Tél. : 05 46 01 81 01**  
cob.marans@gendarmerie.interieur.gouv.fr

## Numéros d'urgence

Pompiers	<b>18</b>	Police secours	<b>17</b>
SAMU	<b>15</b>	Enfance maltraitée	<b>119</b>
Sans abri	<b>115</b>	Appel d'urgence européen	<b>112</b>